

Zoom sur...



L'Argus bleu céleste

L'Argus bleu céleste, connu sous le nom scientifique *Lysandra bellargus*, est un petit papillon de la famille des *Lycaenidae*. Il mesure entre 27 et 32 mm. Une frange blanche finement entrecoupée de noir permet de le distinguer d'autres espèces semblables. Les mâles ont une coloration vive et uniforme de couleur bleu azur avec un fin liseré noir, tandis que les femelles présentent une coloration plus terne, marron avec une diffusion bleue intense à la base des ailes postérieures et un motif en "lunules" marron-orangé sur leurs bordures.

Il aime : les habitats ouverts et secs, tels que les pelouses sèches calcaires de notre site Natura 2000, où il trouve de nombreuses plantes hôtes pour ses chenilles et une diversité de fleurs à butiner pour se nourrir.

Il n'aime pas : les pelouses à la végétation haute et dense en cours de fermeture, l'intensification des pratiques agricoles.

De mai à octobre, 2 générations se succèdent. Le mâle parade dans les espaces ouverts en exposant son beau costume bleu ciel brillant à la vue de tous.



La femelle dépose ses œufs sur sa plante hôte, l'**Hippocrepide à toupet** (*Hippocrepis comosa*) dont les jeunes chenilles se nourrissent. Après plusieurs stades de développement, les chenilles se transforment en chrysalides avant de se métamorphoser en papillon.

L'un des aspects les plus intéressants de cet azuré est sa relation avec les fourmis.

Les chenilles secrètent un liquide sucré que les fourmis apprécient. En retour, les fourmis les élèvent, les protègent des prédateurs et peuvent même les déplacer si nécessaire.



Site FR2600974 "Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris..."



Natura 2000 du Sud de l'Yonne



N°7 - Juillet 2025

Sommaire

Édito P1

Dématérialisation des actualités
Natura P2

"La Cigale et la Fauvette", fable
méridionale ? P2

L'écopâturage, toujours et
encore ! P3

Les contrats forestiers P3

Zoom sur l'Argus
bleu céleste P4

Le rendez-vous de l'été P4

Pour en savoir plus P4



Édito

Chères lectrices, chers lecteurs,

Même si certains le regretteront peut être, la lettre Natura 2000 en format papier vit ses dernières heures. Nous avons fait le choix du format numérique, qui au-delà de l'aspect écologique auquel nous souscrivons, correspond dorénavant à la demande du plus grand nombre. Le site internet et le compte Instagram de notre site sont maintenant opérationnels et très actifs. Avec la nouvelle lettre dématérialisée "Natur'actus", ils vous permettront d'être informés en temps réel de l'actualité des actions et des événements qui ont lieu. Nous vous attendons d'ailleurs nombreux à notre **rendez-vous de cet été, à la nuit de la Chauve-souris, à Voutenay-sur-Cure** en septembre.

Je vous souhaite un bel été, bercé par le chant des cigales rouges que nous entendons souvent sans les voir et avec lesquelles nous vous proposons de faire connaissance au travers de cette lettre.

Bonne lecture à toutes et à tous

Olivier BERTRAND

Président du comité de pilotage du site Natura 2000 Sud Yonne
Maire d'Arcy-sur-Cure

Le rendez-vous de l'été

Mardi 2 septembre 2025 à 19h30
VOUTENAY-SUR-CURE



Ne ratez pas la « Nuit de la chauve-souris » sur votre site Natura 2000 Sud Yonne et venez découvrir le monde mystérieux de ces fées de la nuit !



Toutes les infos en scannant le QR-code ou sur
www.sfepm.org/nuit-internationale-de-la-chauve-souris



Pour en savoir plus

Pays Avallonnais - Estelle Burlotte
10 rue Pasteur - 89200 Avallon
Tél : 07 88 73 06 49
Email : natura2000@avallonnais.fr
Site internet : <http://sud-yonne.n2000.fr>



Directeur de publication : O. Bertrand
Conception et rédaction : E. Burlotte, N. Varanguin
Photos et illustrations : E. Burlotte, N. Varanguin, L. Jouve, J. Bourgois
Imprimé sur papier recyclé par : ADN Imprimeur - Vermenton



@natura2000sudyonne



@paysavallonnais

Pays
Avallonnais
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Ne pas jeter sur la voie publique

Sommaire



Pays
Avallonnais
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



NATURA
2000
BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTE



Toutes les actions Natura 2000 sont financées par l'Union européenne et la Région via le dispositif FEADER.

Dématérialisation des actualités Natura

Suivez l'actualité
Natura 2000 Sud Yonne



Cette lettre Natura 2000 du sud de l'Yonne est sans doute la dernière au format papier. Cette année, nous sommes passés au numérique, avec **la création de Natur'Actus**, qui permet de vous faire parvenir plus régulièrement les actualités du site Natura 2000. En vous abonnant, vous recevrez des nouvelles des espèces, des habitats, de la gestion du site Natura 2000, et vous pourrez également découvrir des clés, astuces, conseils et autres informations pour prendre soin de la biodiversité locale ! Pour vous abonner : <https://actu.avallonnais.fr/subscription/form>

Notre compte Instagram *natura2000sudyonne* a également gagné en activité et compte en ce début d'été une quarantaine de publications : vidéos, portraits d'espèces, événements y sont traités avec une touche d'humour et toujours autant de rigueur ! **N'hésitez par à vous abonner et à nous suivre !**



Retrouvez-nous
aussi sur
notre site internet



sud-yonne.n2000.fr

Et notre page
Instagram



[NATURA2000SUDYONNE](https://www.instagram.com/natura2000sudyonne)

L'écopâturage, toujours et encore !

La commune de Précy-le-Sec se lance dans l'entretien de la pelouse sèche calcaire de la vallée Jean Gilles. Elle est la quatrième collectivité à s'engager directement dans la préservation de ces espaces naturels remarquables grâce à un **contrat Natura 2000**. C'est le **GAEC les Bergers**, basé sur la commune, qui devrait se charger de l'éco-pâturage sur les 10 hectares concernés. Nous vous tiendrons informés de l'avancée du projet.



Les contrats forestiers

Saviez-vous qu'il existe un type de contrat Natura 2000 appelé "contrat forestier" ?

Comme les contrats permettant l'entretien des pelouses sèches ou l'aménagement de sites à chauves-souris, les contrats forestiers permettent de mobiliser les **cofinancements FEADER/Région pour contribuer à préserver et/ou à restaurer les habitats d'intérêt européen d'un site Natura 2000**. Mais cette fois-ci, ils concernent les parcelles soumises au régime forestier, qu'elles soient publiques ou privées.

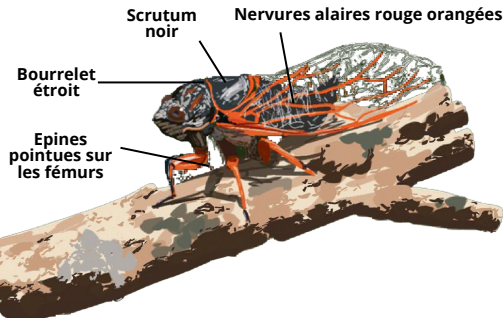
La commune de Voutenay-sur-Cure est la première à déposer un contrat forestier afin d'inscrire 5,7 ha de sa forêt communale en îlots de sénescence. L'objectif de la mesure est de laisser la forêt en libre évolution pendant une durée minimale de 30 ans. **Sans aucune intervention sylvicole, la biodiversité pourra s'exprimer à sa guise.** La commune bénéficiera d'une compensation financière, calculée à partir de la surface immobilisée et des arbres présents dans les îlots.

En amont du dépôt d'un tel contrat, **le propriétaire forestier doit démontrer l'intérêt de la parcelle pour la biodiversité du site Natura 2000 et être accompagné par son animatrice.** Dans le cas du contrat de Voutenay, l'animatrice du site et l'agent local de l'ONF* ont d'abord réalisé un diagnostic du potentiel de biodiversité pour vérifier l'éligibilité de la parcelle. Deux îlots ont ensuite été délimités et tous les arbres identifiés et cartographiés. Rendez-vous dans 30 ans pour mesurer les effets de la mesure !

* ONF : Office National des Forêts



"La cigale et la fauvette", fable méridionale ?



Depuis le début l'été, son chant ne vous aura pas échappé ! Une, deux, trois, et c'est bientôt un concert de cymbalisations qui s'offre à nos oreilles ! **La Cigale rouge (*Tibicina haematodes*)** qui, autrefois, fréquentait essentiellement les pourtours méditerranéens et quelques terres à vignes et à cerisiers de Bourgogne, semble apprécier cette année une grande partie de notre département. Pas facile pourtant de la voir, puisque le mâle s'arrête de frotter ses ailes dès qu'on s'approche de lui. Serait-il timide ? En cherchant bien et avec un peu de patience vous pourrez tout de même l'apercevoir, perché dans un arbre, et admirer ses ailes rouge orangées, l'une des caractéristiques de l'espèce.

D'après des spécialistes entomologistes régionaux, la présence des cigales en Bourgogne n'est pas une nouveauté et serait probablement sans lien avec le réchauffement climatique. L'augmentation des populations pourraient être liée à la réduction des pesticides, laissant plus de chance de survie aux larves, qui vivent dans les sols pendant au moins 2 ans. Sachez également que le mâle ne chante que lorsque la température dépasse 25 °C.

D'autres espèces vraiment méridionales, quant à elles, remontent toutefois du sud de la France depuis quelques années, pour venir s'installer dans notre Région, de plus en plus chaude. C'est le cas par exemple de la **Fauvette passerinette (*Curruca iberiae*)**, dont un couple a été observé pour la toute première fois dans le sud de l'Yonne, sur l'une des pelouses sèches calcaires, habitat qu'il affectionne particulièrement.

Si nous pouvons nous réjouir de l'observation de ces espèces indicatrices de chaleur, nous devons également nous inquiéter car combien d'autres, à l'inverse, démenagent de notre Région pour tenter de trouver ailleurs (mais où ?), des conditions climatiques plus fraîches indispensables à leur survie ?



**Contrat Natura 2000
Îlots de sénescence**

